



PROCES VERBAL
N° 22/CNCMP/2019
DU 02/05

Le jeudi 2 mai 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1°/- Examen d'un projet de DAO relatif à la fourniture de produits alimentaires destinés au Stock National de Sécurité du CSA, **Ref lettre n°50 du 26/04/2019 de la CMD/CSA reçue le 26/04/2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO.

2°/- Examen d'un projet de marché par entente directe pour la fourniture de 400 tonnes de riz mauritanien (complément des 1905 tonnes en cours d'approvisionnement). **ref. lettre n° 50 du 26/04/2019 de la CMD/CSA recue le 26/04/2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de Marché par entente directe avec Nejah 2 pour un montant de 9 864 000 MRU TTC hors TVA et un délai de 15 jours.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)